

# COMMUNIQUÉ

*Association Chemins d'Espérance - Siège Social - 57, rue Violet - 75015 Paris*

Paris, le 16 mars 2018

## **DEVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE PLUTÔT QUE DONNER ACCÈS A LA FIN DE SA VIE !**

Parce que chaque année nous accompagnons plus de 1 700 personnes âgées jusqu'au dernier souffle de leur vie, nous ne pouvons rester silencieux dans le débat public qui s'ouvre au sujet de la fin de vie et qui malheureusement, une fois encore, se concentre exclusivement sur la légalisation de l'euthanasie.

Dans chacun de nos établissements, professionnels soignants et non-soignants œuvrent au quotidien pour faire de l'EHPAD un véritable lieu de bienveillance. Nous nous engageons pour développer, renforcer, et professionnaliser les soins dans toutes leurs dimensions. Nous faisons du traitement de la douleur une priorité pour que le quotidien ne soit pas une épreuve.

L'acceptation, même exceptionnelle de l'euthanasie qui est un abandon du soin, une abdication de voir en demain un jour meilleur, un renoncement au bien vivre en EHPAD, ne saurait être pour nous un progrès.

### **Un débat qui masque les sujets fondamentaux**

Pour autant, le mal-mourir en France est un véritable sujet et en ce sens nous souhaitons alimenter le débat sur la fin de vie de nos expériences, de nos difficultés, de nos réussites. L'investissement de nos professionnels et l'implication de chacun d'entre eux notamment dans les situations de fin de vie ne pourraient masquer un véritable manque de moyens. En ce sens nous ne pouvons imaginer un débat sur la fin de vie qui ne tiendrait pas compte de nos préoccupations quotidiennes :

- Développer la présence infirmière de nuit
- Renforcer l'accès aux services des équipes mobiles de soins palliatifs
- Développer les compétences de nos professionnels en soins palliatifs
- Pallier aux effets de la désertification médicale désastreuse pour les EHPAD
- Renforcer l'accès des EHPAD aux services d'Hospitalisation à Domicile (HAD)

Paraphrasant Robert Badinter, pour qui la justice française ne peut être une justice qui tue, nous souhaitons arguer avec vigueur que la médecine française, ne peut être une médecine qui tue. Elle doit être une médecine qui soulage, une médecine qui accompagne sans abandonner, une médecine qui aide à vivre sa vie jusqu'au bout avec dignité. C'est en tout cas l'idée que nous nous faisons de l'accompagnement de fin de vie et celle que nous déployons chaque jour au sein de chacun de nos établissements.